

ou transparente. Si on admet que c'est S_1 , on a les cas suivants:

1) S_1 lit "en transparence":

1.1 que S_2 ignore que Tullius = Cicéron

1.2 que S_2 sait que Tullius = Cicéron, donc que l'énoncé serait bien transparent pour lui s'il l'énonçait, donc qu'il se contredit, ou qu'il est de mauvaise foi.

2) S_1 lit "de manière opaque" que S_2 a deux croyances au sujet de deux "objets".

La question se ramène à savoir à qui on doit la substituableté des termes. Sur la définition que donne Quine (p. 151) d'un contexte opacifiant, à savoir "one in which you cannot, in general suppleant a singular term by a co-designative term...without disturbing the truth value of the containing sentence", se pose la question de savoir qui "ne peut pas", quelle est la portée de "en général", qu'est-ce qui fait que deux termes sont co-désignatifs? Si la notion de "position référentielle" supprime la difficulté des contextes obliques, (au sens de Frege, où dans (3), par exemple, le terme Cicéron ne dénoterait pas un objet mais un "sens") en posant qu'un terme ou bien dénote un objet ou bien ne dénote pas, elle pose, par contre, la question de savoir pour qui il y a référence ou non-référence. Elle ne résout pas la question du statut de l'information introduite dans le discours en position non-référentielle, ce que Frege tentait de saisir en distinguant l'asserté du "pensé".

Quine propose dans une perspective logiciiste, des équivalences (paraphrases) de l'énoncé ambigu:

X croit que p

qui explicitent des marques permettant de déceler la présence de l'une ou l'autre interprétation:

[croire que + p
croire en + nom

[croire que Cicéron a dénoncé Catilina
- Croire de Cicéron qu'il a dénoncé Catilina
croire de Catilina qu'il a été dénoncé par Cicéron
croire de Cicéron et de Catilina qu'ils sont en
relation de dénonciateur/dénoncé

On a alors une convention qui permet d'affirmer que croire est univoquement opaque, et croire en, et croire de x, y ... que sont univoquement transparents, dans la mesure où on peut encore les formuler ainsi:

[Il y a quelque chose en quoi X croit
Il y a quelqu'un dont X croit qu'il a dénoncé Catilina
tel que X croit de lui que ...

Cicéron est cru avoir dénoncé Catilina, par X
et, si on veut un contexte transparent complètement explicite:

Etre cru en relation de dénonciateur/dénoncé, X,
Cicéron, Catilina.

Il s'agit encore d'un traitement contextuel, mais c'est celui de croire. Et ce qui vaut de croire vaut également des autres verbes exprimant des "attitudes propositionnelles" (au sens de Russell): dire, savoir, désirer, craindre, être surpris, ...etc. En reprenant l'exemple (2) Quine affirme que le verbe chercher n'exprime pas une attitude propositionnelle, qu'il faudrait donc lui substituer une expression du type "désirer trouver". D'où la forme

(2ⁿ) *Le passager désire que le passager trouve le pilote*

Dans (2ⁿ), chercher (désirer trouver) est opaque et le pilote n'est pas en position référentielle. Par contre dans

(2ⁿ)¹ *Le passager désire du pilote qu'il soit trouvé par le passager*

le pilote est en position référentielle. Dans (2ⁱⁱ), commandant de bord n'est pas substituable à pilote, alors qu'il l'est dans (2ⁱⁱⁱ). Dans (2ⁱⁱ) et (2ⁱⁱⁱ) la première occurrence de le passager est en position référentielle, mais la seconde ne l'est pas.

Quine signale la possibilité pour le sujet d'une phrase de jouer deux rôles (de fonctionner dans deux positions, l'une référentielle, l'autre pas):

Ex.: *Giorgione fut appelé ainsi à cause de sa taille* (p. 153).
soit *Giorgione fut appelé "Giorgione"...*

Ce que montre la substitution impossible:

Giorgione fut appelé "Barbarelllo" à cause de sa taille.

Dans le cas de (2ⁱⁱ) et (2ⁱⁱⁱ), au cas où le passager serait le Président de la Confédération, la substitution:

Le passager désire que le président de la Confédération trouve le pilote

agit sur la valeur de l'énoncé. Il s'agit donc, dans le cas de (2ⁱⁱⁱ), de paraphraser l'expression autrement, de sorte que la seconde occurrence de "passager" soit également en position référentielle, ce qui donne, selon l'interprétation relationnelle:

(2ⁱⁱⁱ) *Le passager désire de lui et du pilote qu'ils soient liés comme trouveur/trouvé.*

On peut s'interroger sur la valeur de ces paraphrases. Nous avons déjà discuté de ce problème dans la première partie. Nous nous contenterons ici de signaler une difficulté, que nous tenterons de formuler d'une manière plus développée plus loin. Dans le cas où un verbe n'est pas un verbe d'attitude propositionnelle, son sujet n'est pas une source d'information ou l'origine d'une distance modale. En conséquence, sa source est S₁ qui énonce l'existence d'une relation en-

tre des objets auxquels, lui, réfère (contexte transparent). Ce serait le cas de X attend que le vent tombe. On peut toutefois se demander si la signification de ce verbe est univoque et s'il n'existe pas des contextes où le verbe fonctionne comme "une attitude propositionnelle" (verbe modal). Il en va de même pour chercher. Il s'agirait donc de définir des critères formels pour décider si un prédicat est modal (générateur d'opacité) ou non, ou s'il admet les deux fonctionnements, et dans quels cas. Ce sera l'objet de la troisième partie de ce travail.

3. Développements et problèmes

On retiendra, en résumé des discussions précédentes:

- l'hypothèse de l'autonomie relative de la langue et ses conséquences: que toute modification de la forme entraîne une modification de sens et que cette forme est d'abord grammaticale, à condition d'intégrer à cette grammaire les formes de l'énonciation;
- que ces formes sont portées par la langue et ont pour effet de rendre possible, en particulier, l'expression d'une structure logique (une implication, par exemple) dans une structure de communication. Ou plus généralement, en reprenant la formulation qu'en donne J. HALLIDAY (1975, p. 17) qu'elles constituent "*the interpersonal component of the semantic system, reflecting the functions of language as a mean whereby the speaker participates in the speech situation... Through the options in this component, the speaker adopt a role, or a set of roles, vis-a-vis the participants in the speech situation, and also assigns roles to the other participants, while accepting (or rejecting) these that are assigned to him*";
- suivant le commentaire que donne J. MORAVECSIK (1973, p. 368 sqq.) à l'analyse en "composants sémantiques" des

contextes intentionnels (modaux) à laquelle il oppose le point de vue contextuel de Frege : "an ambiguous expression that receives a certain semantic analysis when taken by itself become ambiguous when placed in certain contexts". A titre de paradigme l'exemple du verbe savoir (qu'a proposé Frege). Dans "X sait que deux est un nombre pair", la phrase complétement reçoit une interprétation extensionnelle (définie par le critère de substituabilité) ou intensionnelle. "The semantic analysis works outside in" (p. 368). A quoi du point de vue des conditions de l'énonciation, on pourrait ajouter que s'il y a ambiguïté, c'est pour un producteur (ou locuteur) théorique qui "hic et nunc" est en relation avec le fait (pré-construit) que "deux est un nombre pair" de deux façons différentes selon qu'il peut reprendre à sa charge la vérité de l'énoncé ou qu'il en laisse la responsabilité à X (opacité référentielle). Ou, pour dire les choses autrement, selon qu'il appartient à l'ensemble des énonciateurs possibles du pré-construit ou non;

- enfin, que l'une de ces deux possibilités soit réalisée ne relève plus de la structure sémantique d'un énoncé du type "X sait que p" et des conditions formelles de son énonciation, mais de ses conditions réelles de production-interprétation, dans un contexte effectif ou une situation effective de discours, où l'énoncé fonctionne.

A quoi on ajoute encore, du point de vue de la démarche suivie, que si dans cette perspective certains phénomènes, de type linguistique, peuvent être mis en évidence, ils seront pris comme indices d'effets de sens logiques possibles, au sens de la logique de la schématisation, cette fois-ci. Mais ce rôle d'indice est à double sens, compte tenu du caractère inachevé et prospectif de ce travail: en dernière instance, et pour

servir à une analyse systématique des textes du point de vue de la schématisation, ils devraient servir de critères pour classer des formes verbales dans l'extension des concepts de la théorie de la schématisation (critères de reconnaissance); mais comme celle-ci n'est encore qu'à l'état d'ébauche, ils serviront surtout de point de départ heuristique pour en élaborer certains concepts.

3.1 L'énonciateur S₁

Il s'agit de poser, préalablement, une première caractérisation -grossière mais suffisante pour l'usage qui en sera fait- de ce que nous avons appelé jusqu'ici l'énonciateur, ou le locuteur théorique, la source du texte, qui sera désigné dorénavant par S₁. On remarquera d'abord que son identification est extra-textuelle. Mais formellement, c'est Je. A un premier niveau, celui des formes de l'énonciation, c'est *une constante*: un "agent" situé dans un lieu-temps unique, invariant par rapport aux variations des agents-lieu-temps situés dans-par le texte. A un second niveau, celui du fonctionnement des énoncés, c'est *une variable*, une place instanciable, par rapport à ses identifications possibles, à savoir un locuteur daté par l'histoire, ou tout locuteur susceptible de re-produire ce texte - ou tout locuteur susceptible de le lire en s'identifiant au locuteur ou aux interlocuteurs, qui sont "anticipés" par lui. En tant que constante, il ne s'agit donc pas d'un "sujet" psychologique mais d'une forme qui rend possible cet effet que, lorsqu'un énoncé est produit, ~~quelqu'un~~ parle à quelqu'un - forme grammaticale (à condition de ne pas réduire le grammatical à des chaînes de composants atomiques). Il ne s'agit pas non plus du sujet logique, source de la schématisation, lequel opérerait, plus généralement, à travers cette "matière" fournie par les structures de la langue, prenant appui sur elle pour produire du sens. En d'autres termes (et en raccourci) on ne trans-

forme pas un "sens profond" (logique et engendré à partir des composants atomiques où le tout est une fonction des parties) en "sens de surface", mais on "interprète" des structures syntaxiques, interprétations qui deviennent, elles, matériau d'une structuration à un autre niveau, productrice d'effets de sens, quand ces structures sont "jouées" dans une activité communicative ou cognitive (mises en contexte et en situation).

Deuxièmement, si on définit S_1 comme "agent", on peut se demander de quelles "actions" il est l'origine. Comme par ailleurs, la notion de modalité est souvent représentée en termes de "distance" prise dans l'énonciation à l'égard de ce qui est énoncé (variations dans les modes de prise en charge), et qu'enfin notre propos est d'analyser le rôle du pré-construit dans les contextes modaux en relation avec le phénomène d'ambiguïté propre à ces contextes, qui est celui de l'opacité au sens de Quine, une première dichotomie suffira. Elle recouvre en partie l'opposition entre "discours" et "histoire" de Benveniste, à condition de remarquer que l'une et l'autre catégories relèvent des mêmes principes analytiques, à savoir que, si dans le premier cas, le texte se caractérise par la présence de repères énonciatifs, absents (effacés) dans le second cas, on a deux déterminations de S_1 , actif, partie prenante, ou acteur dans le premier cas, passif, porte parole ou témoin dans le second cas. Ce qui apparaît schématiquement dans les exemples suivants: (J.B. Grize)

- (1) *Il a cassé sa pipe et il était furieux.*
- (2) *Il a cassé sa pipe et elle est enfin libre.*
- (3) *Il a cassé sa pipe et il sera furieux.*

qu'on peut interpréter compte tenu des phénomènes d'aspect et de temps en jeu comme:

- (1) narration d'événements passés
- (2) description d'une situation présente

(3) | narration d'un événement
| description d'une situation | et jugement

(3) est ambigu du point de vue aspectuel et il se caractérise par une transformation de S_1 -témoin (narrer-décrire...) en S_1 -acteur.

Ou, si on formule explicitement un contexte modal:

(1) $\left[\begin{array}{l} S_2 \text{ dit que } S_3 \text{ est aimable} \\ S_2 \text{ dit que } S_3 \text{ est grognon} \end{array} \right.$

(2) $\left[\begin{array}{l} S_2 \text{ dit que } S_3 \text{ veut la paix} \\ S_2 \text{ dit que } S_3 \text{ prépare la guerre} \end{array} \right.$

dans (1) la contradiction porte sur S_2 en tant qu'il juge S_3 (S_1 est témoin),

dans (2) la contradiction porte sur S_3 en tant qu'il est agent de deux projets contradictoires, que S_2 rapporte (S_2 est témoin).

3.2 A partir de quelques textes

Les textes analysés ici ont intuitivement des traits communs: il s'agit de moments réfutatifs au sein de développements doctrinaux à caractère théorique, et dont la référence est le savoir physique, à différentes étapes de son développement historique. Il s'agit, dans chacun d'une position ou thèse rapportée à une source, sur laquelle (thèse ou source) un jugement est porté.

Il ne s'agira pas de décrire leur structure mais, en ce qui concerne les contextes modaux qu'on y trouve, 1) d'illustrer en la précisant la distinction faite entre ce qui relève des virtualités interprétatives offertes par la forme d'un contexte modal d'un certain type, et sa mise en fonctionnement qui a pour effet soit de sélectionner parmi plusieurs interprétations possibles, soit de rendre ambiguë une forme qui, isolément, ne l'est pas. A

supposer qu'un contexte réfutatif puisse, déjà, servir de filtre, à un premier niveau. Et 2) d'illustrer de même une caractérisation possible de l'énonciateur comme témoin ou agent.

3.21 "Mais lorsqu'ensuite Epicure nous dit que..."

Mais lorsqu'ensuite *Epicure nous dit* que ses atomes ont décliné par hasard dans le vide; que cette déclinaison a formé par hasard les hommes et les animaux; que les yeux par hasard se trouvèrent au haut de la tête, et les pieds au bout des jambes; que les oreilles n'ont point été données pour entendre, mais que la déclinaison des atomes ayant fortuitement composé des oreilles, alors les hommes s'en sont servi fortuitement pour écouter: *cette démence, qu'on appelait physique, a été traitée de ridicule à très juste titre.*

VOLTAIRE. Article "Atomes" du Dictionnaire philosophique

Le texte présente les moments suivants:

- 1) Rapport de la thèse d'Epicure.
- 2) Explicitation-pastiche de celle-ci.
- 3) Jugement de valeur sur le fait que celle-ci a été dévalorisée.

On analyse les points 1) et 3) (en italique) : et laisse de côté le point 2) - il y aurait une étude à faire sur le discours-pastiche, qui ne nous concerne pas ici. On peut seulement remarquer que le rapport-résumé-compte rendu est un procédé rhétorique (à effet persuasif) et que le pastiche de Voltaire est une utilisation comique de ce procédé, et entrerait dans la catégorie du comique de la rhétorique décrite par L. OLBRECHTS-TYTECA (Le Comique du discours, 1975).

On peut observer globalement que si S_1 est la source du texte -comme nous l'avons admis par convention- c'est une classe qui a au moins Voltaire dans son

extension. Mais cette extension est définie par des propriétés. Le texte n'en marque explicitement qu'une (nous): être un interlocuteur possible d'Epicure. Mais il existe un autre ensemble d'indices de ces propriétés: l'absence de repères énonciatifs supplémentaires, permettant de caractériser S_1 dans le sens d'une neutralisation de son activité à l'égard de ce qui est en cause. Certaines formes donnent à S_1 une structure qui se rapproche de celle du témoin, à savoir:

- le choix lexical de dire (par opposition à prétendre, se figurer, croire...etc.) qu'on voit apparaître dans les autres textes;
- le choix d'une forme déclarative (3ème personne, présent pour 1)
- l'usage d'une forme nominale et d'un passif pour 2).

a) Du point de vue de l'approche analytique, une démarche alternative est possible:

- Partir du plus vide, un discours caractérisé par l'absence de marques d'énonciation, de type "rapport de faits" et engendrer le plein, par adjonction de marques d'énonciation (discours "personnalisé-valorisé" ex.: "*je m'indigne du fait qu'Epicure ait crû devoir s'engager à asserter une imbécilité*").
- Partir du plus plein et déterminer le vide par une succession d'opérations d'effacement de ces marques, ce qui rendrait compte du fait que l'effacé aussi est signifiant.

En réalité, dans la perspective développée ici, c'est la seconde possibilité qui est pertinente. En effet, le "plus vide" correspond à l'énoncé noyau SN+SV. Mais partir de cette base n'a de sens - semble-t-il - que dans une théorie linguistique où l'on se propose d'engendrer les formes complexes à partir de formes simples (point de vue génératif). Mais en théorie du discours, la perception est nécessairement autre, dans la

mesure où on rencontre l'énoncé simple à côté d'énoncés complexes, ce qui, contrastivement, lui donne une valeur qui est, précisément, celle d'être vide quant à certaines marques. Donc de signifier d'une manière spécifique. Un autre argument pour "partir du plein" et décrire l'énoncé déclaratif comme le résultat d'une succession d'effacements des repères énonciatifs, est fourni par ce que HAL-LIDAY (1975) dit des "fonctions du langage" et, en particulier, de la fonction idéationnelle qui repose sur ce qu'il appelle la "transitivité" de la parole "reflétant" les processus extérieurs (matériels, mentaux, verbaux...), et l'amène à considérer la proposition elle-même comme un processus. En ce sens, et pour donner un exemple

On dit que la plus belle c'est toi, c'est toi
est plus éloignée (c'est-à-dire transformée) du processus réel que

"Jules dit que ..."

dans la mesure où l'origine du processus exprimé, on, est plus indéterminée que l'origine du processus réel, nécessairement déterminée. Soit: même si on ne sait pas qui le dit, il est nécessaire que quelqu'un le dise et, à la limite, que quelqu'un sache qui; et cette propriété de l'"expérience", que dire est une activité qui suppose un sujet personnel, est inscrite dans la sémantique du verbe dire.

b) Dans le cas du premier contexte modal (Epicure nous dit que...) on peut remarquer que S_1 est rapporteur-témoin des paroles d'Epicure à cause des formes suivantes:

Enoncé déclaratif qui inscrit, comme un pré-construit au sens C, le fait qu'Epicure a dit que...

- comme un pré-construit au sens B, les paroles d'Epicure (en mention).

Sur l'analyse du verbe dire et le choix du style indirect, il faut rappeler que dans le discours direct l'expression enchâssée fonctionne comme signe de

signe (S. und B., p. 104-105). Dans le discours indirect, il y a un apport d'information supplémentaire. Comme le signalait Church, le discours direct est intraduisible en tant que tel (ce qui empêche d'identifier tout type de discours "en mention"), ce qui n'est pas le cas du discours indirect. Mais dans ce cas -comme le montre Frege- dès qu'une proposition est enchâssée dans un contexte infensionnel, sa valeur de vérité (sa "substituabilité") est en question (opacité). Mais comment l'est-elle, compte tenu des différents verbes introducteurs d'information?

On peut remarquer, à titre d'indication, des différences sensibles du point de vue qui nous intéresse ici, entre le verbe dire et ceux qui comprennent le trait "dire" parmi d'autres (murmurer, prétendre, prouver, etc., cf. B. HALL-PARTEE, 1973) d'une part, et entre ceux-ci et les verbes qui n'ont pas le trait "dire" (croire, savoir, etc.).

Ainsi, du point de vue de l'activité de S_1 :

1. Le style direct est plus neutre que le style indirect. Dans S_1 : $\langle S_2$ dit "abracadabra" \rangle , c'est une "utterance" (un bruit) qui est rapporté, sans qu'il soit possible de mettre en relation sa valeur d'information, dans le contexte S_2 , avec la valeur qu'il a pour S_1 . Ce serait le cas ^{de} S_1 : $\langle S_2$ dit "abracadabra" \rangle mais \langle je ne suis pas d'accord \rangle .
2. Au style indirect, le verbe dire est plus neutre que reconnaître ou prétendre qui sont des verbes à présupposés, ce qui suppose, au niveau lexical déjà, une mise en relation des sources.

Comme le remarquait Bugniet, les verbes de type dire se caractérisent de la façon la plus générale, par la possibilité d'entrer dans des constructions du type "style direct" suivantes:

"il pleut" dit-il

"il pleut" fait-il

Il semble que certains verbes n'entrent jamais dans des constructions de ce type

**"il pleut" crut-il, se figura-t-il, sut-il.*

D'autres, par contre, y entrent mais en produisant un effet spécifique, à savoir que la phrase complétement est une parole directement introduite dans le discours, accompagnée de la description d'une modalité de l'acte de parole lui-même.

"Il pleut" pensa-t-il (parole intériorisée)

"Il pleut" rit-il (dit-il en riant)

"Il pleut" s'empressa-t-il (dit-il en s'empressant).

On peut distinguer au moins trois types de description de l'acte de parole dans ce cas:

1. qui porte sur l'acte lui-même (le "geste")

"Oh! oh!" dit-il en éternuant (éternua-t-il)

2. qui porte sur les paroles

"Oh! oh!" dit-il en espagnol (patoisa-t-il)

Il faudrait vérifier si

"Está lloviendo!" patoisa-t-il, est redondant, donc

si normalement, on aurait - *"Está lloviendo!" dit-il*

- *"il pleut" patoisa-t-il*

donc si les tournures "dit-il" sont utilisées pour décrire l'acte de parole, ou la manière dont les paroles sont proférées, plutôt que pour distinguer des propriétés informatives de ces paroles. A savoir: S parle - ses paroles sont du patois, plutôt que S parle patois - voilà ce qu'il dit.

Ces deux types sont à distinguer d'un troisième qui porte sur le contenu propositionnel des paroles prononcées (sur leur "sens" - au sens fregéen).

3. *"Oh! oh!" dit-il avec pertinence*

Le style indirect "filtre" cette troisième interprétation.

c) Dans le cas du second contexte modal.

(Cette démente...), supposons qu'on en explicite complètement l'aspect modal en paraphrasant l'adverbe "à juste titre" par une modalité évaluative, qui marque un engagement de S₁, soit "trouver juste". On a alors:

$$\begin{array}{l}
 \left[\begin{array}{l} \text{Je trouve juste que} \\ S_1 \end{array} \right. \left[\begin{array}{l} \text{on a traité de ridicule que} \\ S_2 \end{array} \right. \\
 \left. \left[\begin{array}{l} \text{Epicure a dit que ["p"]} \\ S_3 \end{array} \right] \right]
 \end{array}$$

(a) On peut observer alors que S₁ et S₂ sont effacés respectivement par deux transformations: 1/ mode personnel → mode impersonnel ("c'est juste que"), puis mode impersonnel → un adverbe placé en fin de phrase, à distance maximale de la place de la source ("à juste titre") et 2) passivation.

De plus S₃ disparaît dans la nominalisation "cette démente", dont on peut relever l'ambiguïté, soit

- ce que dit Epicure est dément (jugement sur la thèse)
 - Epicure est dément (jugement sur S₃ ou son activité)
- compte tenu du fait que en principe, lexicalement, "dé-ment" est restreint aux animés et à leur activité et par extension aux produits de celle-ci.

(b) On peut observer encore (en utilisant la terminologie de Kiparski) que

$$\left| \begin{array}{l} \text{il est juste que} \\ \text{traiter de ridicule} \end{array} \right| \text{ sont des prédicats "factifs" }$$

qui présupposent ou servent à rappeler (insérer dans une situation hic et nunc d'énonciation) un pré-construit ailleurs (dont les marques énonciatives sont effacées, un fait, une "extension"), à savoir ici -le fait qu'on a traité Epicure de ridicule, le fait qu'Epicure a dit..., soit un rappel situationnel d'une part, et un rappel contextuel d'autre part.

d) Les prédicats factifs posent un problème

particulier dans la mesure où ils servent à introduire un type de pré-construit (nous l'appellerons provisoirement F) qui n'entre dans aucune des catégories décrites jusqu'ici, et qui est lié directement au phénomène d'opacité; verbes qui, comme le disait Frege au sujet de savoir, ont des subordonnées qui lient des "pensées annexes" à "l'expression d'une pensée principale", qui doivent donc "être prises de deux manières et avec différentes dénnotations, dont la première est une pensée et la seconde une valeur de vérité" (S. und B., p. 124). A titre d'illustration (ce problème sera repris dans un Cahier qui fait suite à celui-ci) et en supposant que leur analyse ne peut être faite qu'en référence au locuteur formel S_1 dans ce chassé-croisé des relations qui lient -dans l'épaisseur du discours, entre le dit et le non-dit, indiqué, mentionné, mais non énoncé hic et nunc- les informations rapportables à S_1 , S_u (sujet universel) et aux S_i , actants du texte:

(1) *Je regrette qu'il vienne*

S_1 = Je s'engage quant à la venue de il mais sans l'énoncer. A tel point qu'il ne peut dénier cette venue sans que son énoncé change de catégorie (informer sur une attitude à l'égard d'un fait)

* *Je regrette qu'il vienne, mais il ne vient pas.*

Par contre:

(2) *Jean regrette qu'il vienne*

$S_1 \neq S_2$ s'engage quant à la description de l'attitude de S_2 . Mais quant à la venue de il, deux cas se présentent

a) S_1 sait que il vient

b) S_1 ne sait pas si..., ou sait que ne...pas
d'où

*Jean regrette qu'il vienne, | mais il ne vient pas
| mais ce n'est pas sûr que...*

Ce qui revient à dire que, dans le premier cas, ce que

Jean "indiquerait" s'il énonçait (1) est aussi indiqué (appelé) par S_1 lorsqu'il énonce (2). Les deux énoncés ont même référence. Dans le second cas S_1 ne sait pas (ne s'engage pas sur) ce à quoi Jean penserait s'il énonçait (1) -et peut alors soit lui laisser la responsabilité de l'identification référentielle (opacité), soit lui opposer une autre identification. Donc, dans le premier cas, décrire comme témoin un comportement de Jean, et, dans le second cas, juger comme agent de la "valeur" de ce que ce comportement suppose, en tant que dirigé vers certains objets.

Ce qui est intéressant, du point de vue de la schématisation, c'est que, dans le premier cas où S_1 est à la fois témoin et juge, il faut opposer un autre texte (changer de "locuteur théorique") pour effectuer le déni, alors que, dans le second cas, le déni peut s'effectuer dans le même texte, c'est-à-dire par le même locuteur théorique. De plus, dans le second cas, l'énoncé est ambigu quant à l'activité possible de S_1 et il faut élargir le contexte et faire intervenir des éléments de la situation pour décider si l'énoncé, du point de vue de S_1 , est un simple constat ou implique un jugement.

Les choses se compliquent (comme ZUBER (1973) l'a montré) quand la phrase complément contient elle-même des présupposés.

(3) *Il regrette qu'il n'ait qu'une soeur*

présuppose (1): *il n'a qu'une soeur*

(2): *il a une soeur*

mais n'implique pas: *Il regrette qu'il ait une soeur.*

Le verbe modal n'enchâsse pas le présupposé (2). Le déni du présupposé (1) *il a plus d'une soeur* n'a pas le même effet que celui de (2) *il n'a pas de soeur*. Ce qui n'est pas le cas pour un verbe comme croire, par exemple, où le présupposé (2) est enchâssé dans le "scope" du verbe modal, donc peut également être opacifié du point de vue de S_1 , c'est-à-dire laissé à S_2 .

3.22 "Des-cartes a reconnu que..."

Ce mécanisme apparaît très clairement dans l'analyse du texte suivant, à ceci près que le contexte réfutatif sert de filtre, en tant que relevant d'un processus de schématisation, à la double interprétation possible de l'activité de S_1 , comme témoin ou comme juge de la valeur d'information des énoncés enchâssés dans les verbes complétifs.

80. *Des-cartes a reconnu* que les âmes ne peuvent point donner de la force aux corps, *parce qu'il y a toujours la même quantité de force dans la matière. Cependant il a cru* que l'âme pouvait changer la direction des corps. Mais *c'est parce qu'on n'a point su* de son temps la loi de la nature, qui porte encore la conservation de la même direction totale dans la matière. *S'il l'avait remarqué*, il serait tombé dans mon Système de l'Harmonie préétablie (Préface ***. § 22, 59, 60, 61, 62, 66, 345-346 sqq., 364-355).

LEIBNIZ, Monadologie

Dans ce texte, toutes les S_i sont mentionnées et les acteurs personnalisés (Descartes/moi), sauf, dans la concession explicative, les contemporains de Descartes (on). De plus, l'élément factif/non factif semble prépondérant. Soit:

- S_2 a reconnu que \bar{a}_1 \bar{a}_1 est pré-construit (au sens F)
- parce que P_1 P_1 est asserté (compte tenu du fonctionnement de parce que -cf. cahier 29), mais S_1 est effacé (énoncer une vérité rapportée à S_u)
- S_2 a cru que a_2 \bar{a}_2 est indiqué, a_2 est mentionné (pré-construit au sens B).

Cette dernière affirmation demande une justification:

- 1/ "que S_2 a cru" est un fait énoncé par S_1 "effacé" (constat, ou description);
- 2/ mais croire est un verbe non-factif (intensionnel) qui

s'oppose à reconnaître, savoir, remarquer, qui sont factifs (extensionnels);

3/ l'usage de ce verbe, accompagné de cependant, est indice d'une opposition de S_1 à S_2 , ce qui laisse entendre de plus que du point de vue de S_1 , \bar{a}_2 est vrai.

En effet, soit:

1. *J'ai cru que p mais je sais que \bar{p}*
2. *Il a cru que p mais on sait que \bar{p}*
3. *Il a cru que p mais il sait que \bar{p}* (si il est co-référentiel)

- 1'. **Je crois que p mais je sais que \bar{p}*
- 2'. *Il croit que p mais on sait que \bar{p}*
- 3'. **Il croit que p mais il sait que \bar{p}* (si il est co-référentiel).

L'opposition entre croire et savoir n'est possible qu'à une condition: la source du premier énoncé est différente de celle du second, ce qui implique soit:

- 1° qu'un même pronom a deux références différentes (ex.: il, dans 3'.) à l'exclusion de je (1'), sauf si:
- 2° je (il) réfère à deux moments temporels différents dans un texte narratif (j'ai cru (je croyais) hier-je sais maintenant).
- 3° La croyance de je est figée (aspect accompli du passé composé). et devient objet d'un jugement qui peut comparer alors sa valeur intensionnelle (pour un S_i donné) à la valeur intensionnelle que lui accorde une S_j (qui peut être S_i), ou à une valeur extensionnelle (un fait, pour tout S), dans un texte a-temporel (manuel, par exemple).

En effet du point de vue hic et nunc d'une S_i donnée, croire et savoir sont indifférenciés, alors que du point de vue d'une S_j qui *juge* "réfutativement" de cette indifférenciation, croire et savoir sont incompatibles, quant à la valeur de la proposition-complément. En d'autres termes, dans S_i *croit que p*, la valeur de p est indéterminée pour S_j (S_j décrit une attitude de S_i) à moins

que l'activité de S_1 soit insérée dans un contexte réfutatif. C'est ce qui est le cas dans notre texte; la présence de cependant qui oppose S_2 a reconnu à S_2 a cru permet de poser que \bar{a}_2 est pré-construit. En conséquence: S_2 croit que p est, isolément, ambiguë, soit

a) S_1 décrit une activité de S_2 et n'entre pas en relation avec le contenu de p .

(Frege: S_1 parle du sens de la croyance de S_1 sans intervenir au plan de sa dénotation).

b) S_1 décrit une activité de S_2 et entre en relation avec le contenu de p .

Dans le texte donné en exemple, cependant est indice d'un fonctionnement de l'énoncé et filtre la seconde interprétation.

- S_1 n'a pas su que P_2 P_2 est pré-construit (sens F)
"ne pas savoir que" s'oppose à "ne pas savoir si"

quant à la valeur de p , déterminée dans le premier cas, indéterminée dans le second.

* *Je ne sais pas que Pierre vient mais peut-être qu'il vient*

Je ne sais pas si Pierre vient mais peut-être qu'il vient

A la limite, S ne sait pas que Pierre vient est contradictoire si $S = \underline{je}$.

- Si S_2 avait remarqué P_2 (1) P_2 est pré-construit (sens F)
(2) *Il n'a pas remarqué* est pré-construit, à cause de la forme du contre-factuel (*il serait tombé... de même*).

La question se pose, ici, de savoir qui a asserté (2). Le fait qu'il ne soit pas asserté hic et nunc par S_1 indique que S_1 s'efface, ou, en tous cas, que S_1 ne prend pas à charge la négation du fait que S_2 "pouvait" avoir remarqué... par opposition par exemple à on, tous